



# CHOISIR AIG !

## ASSURANCES DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS ET INDIVIDUELLE ACCIDENT

AIG possède une grande expertise en assurance Déplacements Professionnels et Individuelle Accident à destination des entreprises. Pour vous accompagner dans le développement de votre portefeuille et la fidélisation de vos clients, vous trouverez ci-après nos cibles privilégiées, nos points forts ainsi que les coordonnées de notre équipe de Souscription.



### Nos cibles privilégiées :



Tous les secteurs d'activité, hors sportifs professionnels

Entreprises de toutes tailles, des PME aux multinationales

### Nos solutions d'assurance :

#### Individuelle Accident : Groupe Accident

Assurance qui permet à l'ensemble des salariés de bénéficier d'un complément de couverture en cas d'accident.

#### Déplacements Professionnels : TravelGuard

Assurance complète pour aider les entreprises à respecter leur devoir de protection envers leurs employés lorsqu'ils sont en déplacements professionnels à l'étranger. Cette solution existe également en ligne "PACK Déplacements Professionnels" pour les entreprises jusqu'à 500 salariés.

### Des garanties complètes

- ✓ Individuelle Accident
- ✓ Assistance
- ✓ Effets personnels
- ✓ Acte terroriste
- ✓ Évacuation
- ✓ Agression
- ✓ Enlèvement
- ✓ Attaque

### Nos points forts :



#### L'expertise de la souscription

- Une équipe de souscription basée en France pour accompagner les courtiers et les clients.
- Une expertise de plus de 30 ans.



#### Assistance médicale

- AIG détient AIG Travel : société d'assistance médicale. Avec sept centres d'assistance à travers le monde, les interlocuteurs AIG Travel, multilingues, sont disponibles 24h/24 et 7j/7 pour toute demande d'assistance (médicale ou voyage), sans dépendre d'aucun prestataire tiers.
- Une parfaite harmonisation du traitement des sinistres et des services d'assistance.



#### Multinational

- Un réseau inégalé.
- Une expertise dans la mise en place de couvertures sur-mesure répondant aux réglementations locales.
- Une unité dédiée aux captives qui travaille étroitement avec les clients afin de leurs proposer une solution alternative d'assurance ou de réassurance qui réponde à leurs attentes.
- Des outils et services à la disposition des Risk Managers et des courtiers pour suivre le programme international.



#### Application Travel d'AIG

- Un accès à des informations mises à jour en temps réel : guides pays, informations en matière de santé, alertes de sécurité voyage,...
- Des programmes de sensibilisation à la sécurité en ligne destinés aux salariés.



#### Un assureur à vos côtés

- Accompagnement au quotidien de vos courtiers, par exemple via des formations en ligne éligibles à la DDA.

### Vos contacts :

Claudia Savin  
Responsable Développement Courtage  
Grands Comptes - Assurances de Personnes  
claudia.savin@aig.com

Séverine de Noblet  
Souscripteur Assurances de Personnes  
severine.denoblet@aig.com

Les assurances sont fournies par AIG Europe SA. Le présent document est fourni à titre informatif uniquement et ne peut en aucun cas servir de justificatif d'assurance. Ce document n'a pas de valeur contractuelle et ne saurait engager la responsabilité de la compagnie. L'offre est susceptible de varier selon les pays et peut ne pas être disponible dans tous les pays européens. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande. Pour plus d'informations, vous pouvez visiter notre site internet: [www.aig.com/fr](http://www.aig.com/fr).  
AIG Europe SA – compagnie d'assurance au capital de 47 176 225 euros, immatriculée au Luxembourg (RCS n°B218806) dont le siège social est sis 35D Avenue J.F. Kennedy, L-1855, Luxembourg.  
Succursale pour la France : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92400 Courbevoie – RCS Nanterre 838 136 463 – Adresse Postale : Tour CB21 – 16 place de l'Iris, 92040 Paris La Défense Cedex. Téléphone : +331.49.02.42.22 – Facsimile : +331.49.02.44.04.